



3230 Service gratuit
+ prix appel

DEMANDE – AIDE AU DEPANNAGE

Formulaire à envoyer avec les pièces justificatives par courrier à :
CAF de Vaucluse
Service des aides financières individuelles
218 boulevard Pierre Boule
84049 Avignon Cedex 9

Notice d'utilisation

Avant de compléter votre demande merci de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous :

Conditions d'attribution :

- Allocataire ou non allocataire (formulaire complémentaire présent sur le site www.caf.fr)
- Parent gardien ou parent non-gardien résidant dans le Vaucluse avec une garde ponctuelle de l'enfant (justificatif à fournir)
- Disposer d'un quotient familial CAF compris entre **400€ et 850 €** (disponible sur [mon compte](#)) / le quotient familial retenu sera celui du mois de la demande après régularisation du dossier le cas échéant.
- Être domicilié dans le Vaucluse

Montant de l'aide : 400 € maximum

Motif de l'aide :

Cette aide est due en cas d'évènement familial ou professionnel ayant déséquilibré ponctuellement le budget de l'allocataire (diminution brutale de ressources, charges exceptionnelles). C'est une aide à caractère préventif qui vise à préserver ou rétablir l'équilibre de la cellule familiale, en débloquant une situation matérielle, délicate et ponctuelle ; elle n'a pas vocation à solvabiliser de manière pérenne les familles.

Cette aide intervient en complémentarité de celles versées par les autres partenaires, en particulier les collectivités territoriales.

- Aide pour le paiement de factures énergie (eau, électricité, fuel...) afin d'éviter la constitution d'un impayé ;
- Aide pour le paiement de factures d'assurance auto ou habitation principale afin d'éviter la constitution d'un impayé ;
- Aide pour le paiement de factures de cantines afin d'éviter la constitution d'un impayé.

Mode de versement : prêt ou subvention (uniquement sur avis motivé d'un travailleur social et après étude du dossier par la CAF)

Etude du dossier :

- L'étude est réalisée sous 10 jours, le résultat est transmis à l'allocataire et au travailleur social accompagnant
- En cas d'accord :
 - o En cas de prêt
 - Un contrat de prêt est envoyé à l'allocataire qui a 2 mois pour renvoyer le document à l'adresse indiquée
 - A réception du contrat de prêt l'aide est versée sous 15 jours (à l'allocataire ou au tiers) et l'allocataire est informé de ce versement
 - o En cas de subvention
 - L'aide est versée (à l'allocataire ou au tiers) sous 15 jours et l'allocataire est informé de ce versement
- En cas de refus vous pourrez effectuer un recours auprès de la Commission des aides financières exceptionnelles sous 2 mois (sauf si la demande a été traitée en 1^{ère} instance au sein de cette Commission, dans ce cas aucun recours ne sera possible)

Motifs de refus :

- Une seule aide est admise par année (de date à date) sauf avis motivé d'un travailleur social. Dans le cas contraire la demande sera refusée.
- En présence d'une situation de fraude (non soldée) la demande sera refusée.

- L'accord d'une aide est conditionné à l'ouverture préalable de l'ensemble des droits aux prestations. En cas de non-transmission d'une pièce justificative permettant l'ouverture d'un droit le dossier sera refusé.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité le traitement de votre demande d'aide individuelle. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sur le recueil de vos données personnelles en écrivant à CAF de Vaucluse, RGPD, 6, rue Saint Charles, 84049 Avignon. Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Les conditions générales d'attributions des aides financières individuelles sont disponibles sur le site caf.fr.

1 - IDENTIFICATION DE L'ALLOCATAIRE

MONSIEUR MADAME	
Nom :	Prénom :
N° allocataire :	
Situation matrimoniale : célibataire marié(e) vie maritale séparé(e) divorcé(e) veuf(ve)	
Enfant à charge (nombre) :	Autre personne à charge (nombre) :

2 – AIDES DEJA OBTENUES SUR LES 12 DERNIERS MOIS (hors CAF)

Nature de l'aide	Motif de l'aide	Montant	Date du versement

3 – SITUATIONS PARTICULIERES

Dossier de surendettement déposé à la Banque de France	Oui Non	Etat de la procédure : En cours Terminée Fournir le dernier justificatif de la Banque de France
Tutelle :	Oui Non	Tuteur :

4 - IDENTIFICATION DU TRAVAILLEUR SOCIAL ACCOMPAGNANT

MONSIEUR MADAME	
Nom :	Prénom :
Nom de la structure :	
Numéro de téléphone à contacter :	

5 – AIDE SOLLICITEE

MOTIF

Aide pour le paiement de factures énergie (eau, électricité, fuel...) afin d'éviter la constitution d'un impayé Joindre les factures	Aide pour le paiement de factures de cantines afin d'éviter la constitution d'un impayé Joindre les factures
Aide pour le paiement de factures d'assurance auto ou habitation principale afin d'éviter la constitution d'un impayé Joindre les factures	

TYPE D'AIDE					
PRET (sans intérêt) ¹					SUBVENTION : uniquement sur avis motivé du travailleur social : assistant social ou CESF et après étude d'opportunité par la CAF
Nombre de mensualités :	12	24	36		
MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE :					

Attention : l'attribution de l'aide sous forme de d'un prêt sera privilégiée. L'attribution d'une subvention sera appréciée par la CAF.

6 – CHARGES / RESSOURCES MENSUELLES DU FOYER			
RESSOURCES		CHARGES	
Salaires		Loyer / Prêt immobilier	
Indemnités Journalières (maladie, maternité...)		Charges du loyer	
Indemnités Pôle Emploi : ARE/ ASS		Eau	
Pension alimentaire/ ASF		EDF/GDF	
RSA/PPA		Autres énergies (fuel, bois...)	
Prestations familiales : aide au logement		Téléphone	
Prestations familiales : allocations familiales		Impôts sur le revenu	
Pension (invalidité, accident du travail, retraite...)		Assurances auto, habitation	
Autres revenus :		Frais scolaires ou périscolaires	
Autres revenus :		Transport	
Autres revenus :		Mutuelle	
Autres revenus :		Crédit auto	
		Autres charges :	
		Autres charges :	
TOTAL		TOTAL	
RESTE POUR VIVRE TOTAL :		RESTE POUR VIVRE PAR MEMBRE DU FOYER :	
DETTES EN COURS			
Découvert bancaire			€
Autre dette :			€
Autre dette :			€
TOTAL			€

¹ En cas de prêt, la 1^{ère} échéance est éligible deux mois après l'accord.

7 – ARGUMENTAIRE LIBRE (par l’allocataire et/ou le travailleur social)

8 - MODE DE VERSEMENT SOUHAITE

	À un tiers (RIB à joindre) :
	À la famille (à titre exceptionnel si le paiement au tiers ne peut être réalisé)

9 - PIECES JUSTIFICATIVES JOINTES

1. Devis ou facture :
2. Autre :
3. Autre :
4. Autre :

Fait le :

Signature de l’allocataire :

Signature du travailleur social :